**PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION**

**72 communes – 141 000 habitants**

**1er pôle économique de Franche-Comté**

La direction cohésion sociale - sports et loisirs recherche

**Un chef de projet territorial cohésion sociale –**

**démarche participative**

**Grade d’attaché territorial**

**CDD de 6 mois**

Pays de Montbéliard Agglomération recrute, pour un remplacement de 6 mois un chef de projet territorial cohésion sociale.

Sous la responsabilité du chef de service, et au sein d’une équipe de 6 chefs de projet, vous êtes en charge, dans un secteur territorialisé (quartier politique de la ville), de la mise en œuvre des orientations stratégiques du Contrat de Ville Unique de Pays de Montbéliard Agglomération. Vous assurez le pilotage et l’animation des programmes d’actions territoriales et par ailleurs de la thématique « démarche participative » sur l’ensemble de la géographie prioritaire de PMA.

**Missions**

1. Animation et pilotage du Contrat de Ville Unique à l’échelle communale
* animer les groupes techniques, orienter les porteurs de projets, veiller à la déclinaison et au respect des orientations politiques communales et intercommunales et établir un programme d’actions annuelles et pluriannuelles,
* faire un diagnostic permanent de l’état « social et urbain » de la commune, des acteurs et des habitants pour faire des propositions de réorientation de la stratégie et en référer à la direction de projet intercommunal (échanges inter chef de projet en vue de mutualisation, croisement des regards et mobilisation de l’expertise du ou des chefs de projet en charge la thématique),
* suivre et participer (sans être en responsabilités) à tous les dispositifs connexes au CVU de manière directe « mise en cohérence » (GRSQ, PRE,…) ou indirecte « avoir l’info » (Commission attribution logement) selon la thématique,
* développer des projets en lien avec la commune (services communaux) en accord avec les élus et direction de la commune dans son aspect technique,
* assurer le lien voire l’interface selon la dimension du projet et l’organisation privilégiée, avec les autres financeurs et partenaires,
* mettre en cohérence les échelles d’intervention et veiller à la bonne articulation de tous les dispositifs.
1. Animation et pilotage thématique du Contrat de Ville Unique à l’échelle intercommunale :

**Suivi :**

* suivre les démarches participatives initiées par les communes et le cas échéant accompagner la mise en place de celles-ci,
* suivre les initiatives d’interconnaissance et d’échanges mises en place par Trajectoires Ressources,
* être en mesure d’effectuer un reporting sur les états d’avancement des démarches participatives communales et intercommunales dans le cadre des instances du CVU (GTP, comités techniques et pilotage),
* être référent technique intercommunal auprès des partenaires,
* s’assurer du respect de la charte de la participation et le cas échéant de la faire évoluer,
* faire le lien avec la convention GUSP et les actions inscrites dans le plan,
* faire évoluer et adapter les démarches participatives au regard de l’évolution de la législation.

**Qualification :**

* construire en lien avec les partenaires (Trajectoires Ressources, Etat) un cycle de qualification au profit des membres des conseils citoyens au regard de l’actualité de la politique de la ville, des besoins repérés par le chef de projet et les partenaires, et des attentes émanant des différents conseils citoyens.

**Animation :**

* animer à l’échelle intercommunale la participation citoyenne en veillant à la construction d’un conseil citoyen représentatif à l’échelle communale,
* assurer la participation dans les instances techniques (GTP, comités techniques du CVU,) et stratégiques (comité de pilotage) et toutes les instances en lien avec le CVU (évaluation notamment) des membres des conseils citoyens,
* favoriser les nouvelles démarches participatives (associatives notamment),
* renforcer la position de PMA comme tiers médiateur dans les démarches participatives,
* assurer un reporting auprès de la direction dans le cadre de l’animation du CVU,
* suivre les actions financées dans le cadre de l’appel à projet rattachées à la thématique,
* animer un groupe de travail partenarial spécifique sur le thème de la démarche participative.

**Profil**

De formation initiale supérieure, vous disposez de bonnes connaissances en matière de politiques publiques et des dispositifs de développement territorial, urbain et social dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et vous maîtrisez particulièrement les démarches de participation citoyenne.

En capacité d’écoute, de négociation, d’adaptation aux publics et de réactivité, vous disposez de bonnes aptitudes à la conduite et à l’animation de réunions, d’un goût du contact avec les publics cibles des QPV, mais également avec les services des collectivités territoriales, notamment communaux, ainsi qu’avec leurs élus. Vous avez un sens aigu du service public.

Autonome, organisé(e) et doté(e) de bonnes capacités d’adaptation, vous disposez de bonnes capacités rédactionnelles, êtes rompu au travail en équipe et aux dispositifs de « reporting », maîtrisez le respect des délais et des procédures.

Vous maîtrisez les outils bureautiques (Word, Excel et logiciels métiers)

Vous êtes titulaire du permis B.

Vous êtes occasionnellement disponible en soirée ou le weekend.

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae)

devront être adressées

**Avant le 5 novembre 2019**Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Montbéliard

8, Avenue des Alliés

BP 98407

25208 - MONTBELIARD Cedex